

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 33 (1936)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II.1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II.1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1936

SOMMAIRE : Nourrissement des abeilles. — Rapport sur l'activité de la Société romande en 1935 (suite). — Conseils aux débutants pour septembre, par *Schumacher*. — Compte rendu des Journées romandes à Fleurier (suite et fin), par *L. H.-W.* — Les maladies des abeilles en 1935 (suite), par le *Dr O. Morgenthaler*. — La grande cellule dans le domaine de l'apiculture (suite), par *Pierre Deslarzes*. — Existe-t-il du miel de tilleul en Suisse? (suite et fin), par le *Dr Maurizio*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pesées de ruches. — Le pollen du hêtre. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Plan Demaree. — Quelques réflexions sur une «Question», par *Ed. Vuagniaux*. — Pour rire un brin, par *H. Berger*. — Concours de ruchers 1935 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296**

**Chèques IV. 1370**

## RAPPORT

### sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935

(Suite)

#### *La Glâne.*

Présidence: M. Chatton. Effectif : 1933 : 56 ; 1934 : 65 ; fin 35 : 72 ; 1936 : 70.

La « Glâne » organise chaque année 4 réunions avec conférences et visites de ruchers. Les deux tiers des membres assistent régulièrement à ces assemblées. Malgré la faible récolte, le contrôle a été demandé par 36 membres (sur 70) Nous ne pouvons qu'encourager notre Section cadette à persévérer dans la voie du progrès qu'elle s'est tracée dès le début.

#### *Grandson.*

Présidence : M. Clément. Effectif : 1933 : 136 ; 1934 : 116 ; fin 35 : 112 ; 1936 : 116.

Le rapport de cette Section s'est égaré, on ne sait comment.

#### *Gros de Vaud.*

Présidence : M. Jaunin. Effectif : 1933 : 108 ; 1934 : 116 ; fin 35 : 109 ; 1936 : 103.

Assemblées, réunions régionales bien fréquentées. Une trentaine de membres ont participé à la Fête de la Romande à Fribourg. Aucune inscription de contrôle. Malgré la récolte déficitaire, on ne conçoit pas cette abstention totale. La caisse est alimentée par le bénéfice sur le sucre et le sirop acheté en Société.

#### *Gruyère.*

Présidence : M. Gapany. Effectif : 1933 : 153 ; 1934 : 167 ; fin 35 : 163 ; 1936 : 163.

9 séances de comité. 2 assemblées générales. Visite de ruchers avec conférence. 46 apiculteurs ont fait contrôler leur miel. Le comité a vendu pour 11,500 francs de miel au prix de 3 francs le kilo. Grâce à une tombola autorisée par le Conseil d'Etat 1000 kgs de miel provenant du stock de 33 ont pu être liquidés. Ce fut en même temps une excellente réclame en faveur de la consommation du miel dans quantité de familles qui ne l'achètent pas, mais qui l'acceptent volontiers sous forme de lots.

A l'occasion du Marché-Exposition de l'Union gruyérienne des Arts et Métiers à Bulle, la Société d'apiculture de la Gruyère a organisé un stand avec vente de miel. Un compte-rendu paru dans notre journal a relevé le grand succès de cette manifestation.

La Gruyère a également participé avec ses Sections sœurs du canton à l'organisation d'un stand à la Foire aux provisions, à Fribourg.

*Haute Broye.*

Présidence : M. Gilléron. Effectif : 1933 : 32 ; 1934 : 29 ; fin 35 : 23 ; 1936 : 21

Nous sommes persuadés que si le nouveau et sympathique président de la « Haute-Broye » peut compter sur l'appui de ses collègues du comité, il réussira à augmenter peu à peu l'effectif de sa Section. Je comprends qu'on hésite à faire venir des conférenciers pour prendre la parole devant un auditoire aussi restreint. Essayez, cher président, de gagner de nouveaux membres par le travail individuel. Demandez quelqu'un, non pour faire une savante conférence, mais pour causer gentiment avec ces apiculteurs qui hésitent encore à faire partie de votre groupement. De simples visites de ruchers sont souvent plus efficaces pour le recrutement que ces conférences annoncées à grands fracas. Répétez ces petites réunions autour d'un rucher auxquelles on invite les hésitants du voisinage. Vous verrez que vous réussirez. Lorsque les apiculteurs ne viennent pas à nous, c'est alors à nous d'aller à eux. Bon courage donc, mon cher président !

*Jorat.*

Présidence : M. Pâquier. Effectif : 1933 : 27 ; 1934 : 34 ; fin 35 : 34 ; 1936 : 34.

Pas de rapport.

*Jura-Nord.*

Présidence : M. Gisiger. Effectif : 1933 : 124 ; 1934 : 144 ; fin 35 : 130 ; 1936 : 135.

Bonne Section qui marche bien, qui augmente sans cesse son effectif en faisant appel aux jeunes. Un cours d'apiculture a été organisé pour débutants. Ce cours, fréquenté par 21 novices a été divisé en 4 séances, échelonnées suivant les saisons et les travaux du rucher.

M. Gisiger a trouvé le bon système pour le recrutement : s'attacher les jeunes ; les anciens ne nous quittent pas facilement. Les vieux bourdons ne quittent la ruche que par la force !

9 membres seulement ont demandé le contrôle. C'est trop peu pour une aussi belle et forte section. Il faudra introduire l'habitude du contrôle dans toutes les sections si nous voulons vendre notre miel.

(A suivre.)

*L. Gapany.*

## Nourrissement des abeilles

Le comité de la Romande, bien qu'il n'y ait pas été sollicité, s'est occupé en juillet déjà de la fourniture de sucre aux sections. Malheureusement, les grèves survenues, en France spécialement, ont empêché l'Union des Syndicats agricoles romands (que nous avons chargée de cette opération) d'arriver à chef plus tôt. Les sections peuvent obtenir du sucre à fr. 33.50 les 100 kg., par wagon de 10 tonnes franco Bâle, port du Rhin, acquitté, livraison septembre, paiement à 30 jours net. On peut enlever la marchandise par camion, moyennant paiement d'une taxe d'environ 50 cts. par 100 kg. pour frais de sortie du port de Bâle.

Les sections sont priées de s'adresser directement à : Union des syndicats agricoles romands (USAR), Lausanne. *Le Comité.*

## Conseils aux débutants pour septembre

Il est intéressant de relire les années 1896 de la *Revue internationale* et 1910 de notre *Bulletin*. Ces années en effet ressemblent à celle que nous vivons. Que d'eau, que d'eau ! pouvons-nous répéter... Et surtout pas de miel. Vraiment, pour donner une solution rapide à l'irritante question de la mévente du miel, le remède est trouvé ; il est un peu raide, mais en tout cas efficace. Combien doivent aujourd'hui regretter d'avoir lâché leur miel à un prix dérisoire ! Chacun devrait se faire un devoir de relire les années passées de notre journal pour se convaincre... qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et qu'après des années d'abondance vient ou viennent les années de disette. On a beau le rappeler, cela s'oublie ou se néglige autant que les « conseils aux débutants ».

Les faits sont là, il faut tâcher d'y remédier. Non seulement la récolte est partout, sauf de très rares exceptions, nulle, mais il n'y a rien ou presque rien dans les corps de ruches. C'est donc le *CAS D'URGENCE* : il faut nourrir au plus tôt, si vous ne l'avez déjà fait, ce qui est encore mieux. D'ailleurs, vous avez dû apprendre, comme nous, que dans bien des endroits des ruches sont déjà mortes de faim. Les quelques belles journées qu'il fait en cette fin d'août ne suffisent pas à la consommation journalière, les ruches sur bascule diminuent de poids chaque jour, c'est la plus sûre des indications.

*Il faut nourrir sans tarder*, car la ponte s'arrête par ce temps de disette. Or chacun doit savoir que les abeilles nées en juillet et même août n'arrivent que tout juste à passer l'hiver et que sans une ponte abondante en août et septembre, il n'y aura personne dans la colonie pour vaquer aux premiers travaux du printemps.

*Il faut nourrir*, répétons-nous encore pour que cela entre dans l'esprit des plus récalcitrants. Mais n'agissez pas à l'étourdie, sinon il vous en cuira fortement.

Répétons la formule : 5 kilos de sucre pour 3 litres d'eau. Beaucoup le préparent à froid, une tradition plus suivie encore veut qu'on le prépare à chaud. Si vous en avez la patience et que la quantité ne soit pas très grande, faites-le à froid, mais nous préférons encore faire fondre le sucre dans l'eau chaude, c'est plus rapide, cela permet aussi d'écumer plus facilement les détritiques qui montent à la surface.

Une fois votre sirop prêt, avant d'en donner à vos colonies, rétrécissez le trou de vol de chacune, à 4 ou 5 centimètres, pour éviter les débuts de pillage. Ne nourrissez que le soir, quand tout est calme ou choisissez une journée fraîche, surtout pour la première ration. Avec la chaleur qu'il fait ces jours, le moindre trouble ou la moindre excitation par des odeurs de sirop ou de confiture met le rucher en ébullition et il ne faut pas longtemps pour cela : un quart d'heure et tout est sens dessus dessous. Tout le voisinage s'en ressent, c'est la cause de bien des querelles quand il ne s'en suit pas accident ou procès. Donc « garde-à-vous ».

La première ration sera très petite pour qu'elle soit absorbée rapidement et pendant la nuit. Plus tard, vous pouvez augmenter, mais toujours en prenant toutes les précautions indiquées.

L'élevage de reines a été fort difficile cette année. On nous signale de plusieurs côtés que la fécondation n'a pu se faire à temps, surtout dans les petites ruchettes d'élevage. Sages ont été ceux qui ont su utiliser les essaims secondaires ou même tertiaires ou encore les cellules royales. Là, les « ratés » ont été moins nombreux, nous en avons fait l'expérience.

Parce que vos abeilles ne vous ont pas donné ce que vous en attendiez, ne jetez pas le manche après la cognée. Laissez-moi vous dire que l'année 1911 a largement récompensé ceux qui avaient pris soin de leurs abeilles en 1910 et leur avaient fourni de quoi passer l'hiver. Il en fut de même en 1897. Si vous me dites que tout cela est bien vieux... si vieux que cela risque de ne plus être vrai de nos jours, laissez-moi vous dire encore que dans l'histoire de la nature quelques dizaines d'années ne sont qu'une minute et que depuis les temps les plus anciens il en a toujours été ainsi.

Ne vous vengez donc pas sur vos abeilles de ce qu'elles n'ont pu, malgré toute leur bonne volonté, répondre à votre désir et donnez-leur généreusement les 15 kilos de sucre, au minimum, qui leur sont nécessaires. Ce sera un placement plus sûr que bien d'autres.

Sans vouloir terminer sur le genre « sermon », pour comprendre qu'un défaut de récolte n'est pas une catastrophe, pensez à ce qui

se passe ailleurs, en Espagne, aux contrées qui ont été inondées un peu partout, à d'autres désastres encore autrement plus graves et gardons confiance, en donnant à nos abeilles tous les soins que leur admirable travail mérite.

St-Sulpice, 22 août 1936.

*Schumacher.*

*P.-S.* — Nous continuons à utiliser le sirop *Hostettler* pour la majeure partie des provisions et par conséquent à le recommander vivement. Ce sirop constitue une des garanties de bon et sain hivernage, avec l'avantage de bien faciliter les opérations.

## **Journées romandes à Fleurier**

*(Suite et fin.)*

M. Gapany, président de la Romande, ouvre ensuite l'assemblée proprement dite, qui est très courte, à la satisfaction de tous. On discute du prix du miel qui est maintenu le même que l'année dernière, vu la récolte déficitaire. Puis la séance est levée.

Une visite à l'Exposition des travaux des chômeurs nous permet de nous rendre compte de la somme d'énergie et de talents qui reste improductive par ces tristes temps de crise.

Dans l'enceinte de cette exposition nous trouvons un stand réservé spécialement aux articles apicoles. La maison Lienher, de Savagnier (Val-de-Ruz), y expose ruche, cérificateur solaire, nourrisseurs, etc. Un matériel de tout premier choix que chacun se plaît à examiner par le détail. L'on y trouve aussi le nourrisseur «Idéal» pour ruche Burki, construit par M. François Pugin, à Corbières s. Bulle, ainsi qu'un nouveau coussin-nourrisseur, genre Siebenthal, de M. Roger Cuendet, à Baulmes.

Selon le programme, nous nous retrouvons tous à la salle «Fleurisia» où le banquet nous attend. Au cours de cette agape, M. le conseiller d'Etat Alfred Guinchard, chef du Département de l'agriculture, en de belles paroles, évoque l'esprit de solidarité que nous devons cultiver entre Confédérés, nécessaire au développement du pays. Il rappelle notre grande devise nationale «Un pour tous, tous pour un» qui peut s'adapter très justement à la ruche d'abeilles.

La soirée récréative suit le banquet. Très réussie, elle amuse et distrait chacun. Il y en a pour tous les goûts : de la bonne musique faite d'abord par une jeune accordéoniste, virtuose en herbe, puis par l'orchestre improvisé pour la circonstance. A citer encore, un régal, la sonate jouée par un artiste violoniste et une accompagnatrice non moins excellente.

La partie théâtrale est très copieuse. Deux pièces fort amusantes

de Max Maurey, « Stradivarius » et « Rosalie », sont jouées avec entrain et bon goût. Mentionnons aussi un amusant dialogue donné en intermède.

Le programme est varié à souhait par un groupe de gymnastes qui présentent des préliminaires et des exercices au mouton, ainsi que par de très habiles tours de passe-passe exécutés par un prestidigitateur de valeur.

Puis l'orchestre de danse continue le programme, invitant jeunes et vieux à la danse. Enfin la fête du village — c'est l'abbaye — attire encore les plus vaillants.

### *Dimanche 5 juillet.*

Le chaud soleil matinal réunit la cohorte des participants sur le quai de la gare pour la course à St-Sulpice où aura lieu la visite des mines de ciment Portland.

La visite des mines se fait à l'aide d'un petit train composé de quelques wagnons rudimentaires sur lesquels sont installés des bancs. C'est juchés, aussi bien que mal, sur cette ferraille que nous serpentons dans ces dédales de galeries où, par endroits, il y a lieu de baisser la tête, afin de prévenir un accident. Des explications, fort intéressantes sur l'exploitation de cette entreprise sont données par le directeur de la mine M. le Dr H. Borel.

L'on nous présente aussi une culture de champignons de Paris, qui est en exploitation dans les galeries désaffectées de la mine. Puis le petit train nous reconduit à l'air libre où l'on est content de revoir le soleil réchauffant.

De retour à Fleurier, quelques groupes se forment pour visiter les beaux ruchers de l'endroit. C'est au cours de ces visites que le terrible accident de l'aviateur Martin eut lieu à Môtiers. Il devait quelque peu ternir la fin de cette journée pour nos amis du Val-de-Travers.

A midi le banquet est servi à la satisfaction générale au Café du Stand. M. Louis Yersin conseiller communal de Fleurier et apiculteur, apporte le salut des autorités communales.

A l'issue du banquet chacun se disperse, qui pour voir une fois encore le champ de foire qui pour visiter un rucher ou un ami. M. le président de section Louis Loup offre encore dans sa belle villa une collation improvisée aux quelques amis qui tiennent à voir son installation et tous s'en retournent emportant en leurs foyers le souvenir de belles journées ainsi qu'une provision de bonne humeur et de courage, sans oublier l'excellent livre-cadre souvenir.

Merci encore à MM. Louis Loup et Pierre Gentil ainsi qu'à tous les organisateurs, nos amis du Val-de-Travers, au conférencier M. W. Gindrat aux musiciens et artistes divers. Nous regrettons que la participation n'ait pas été plus grande pour récompenser leurs efforts. Le mauvais temps persistant et la crise y sont certes pour quelque chose et... notre fête de 1936 n'a-t-elle pas été, elle aussi, une des victimes de la régie des alcools ?... sa date coïncidant fatalement avec celle de la grève des automobilistes. L. H.-W.

## **Les maladies des abeilles en 1935**

par le *Dr O. Morgenthaler, Liebefeld, Berne.*

(*Suite*)

L'*acariose* est de nouveau en régression dans notre statistique ; les 37 cas sont répartis ainsi : Vaud 12, Valais 10, Fribourg 2, Neuchâtel 3, Jura bernois 4, St-Gall (Rheintal) 6.

Ainsi l'*acariose* n'a été retrouvée en Suisse alémanique que dans le Rheintal. En automne, le remède de Frow a été appliqué à de nombreux ruchers, si bien que nous pouvons espérer que de ce côté le danger sera bientôt écarté. Tout traitement généralisé d'après Frow exige toujours une préparation minutieuse et une instruction complète aussi bien au point de vue technique qu'au point de vue financier, sinon ses succès peuvent tourner à l'insuccès.

Quiconque a jamais pris part à un traitement généralisé reconnaîtra volontiers qu'il s'agit toujours d'une chose très fatigante, très chère et donnant beaucoup de tracas. On peut se demander si de tels traitements obligatoires sont encore indiqués dans de grands territoires, vu l'état actuel de la lutte contre l'*acariose*. Effectivement, on ne se rend peut-être pas encore assez compte que l'*acariose* a pris une toute autre apparence depuis que le remède de Frow s'est montré si efficace. « L'*acariose* dans notre région » n'est plus un cri de terreur comme du temps où aucun remède n'était connu. Même si mon voisin cultive l'*acare*, je puis en préserver mon rucher si, préventivement, j'applique deux fois par année le remède de Frow. Comme nous le savons, l'épidémie ne fait pas des progrès si rapides qu'une nouvelle contamination au cours d'une année puisse avoir un résultat très nuisible. Si chacun se donnait la peine de traiter ses propres colonies, il n'y aurait bientôt plus de pertes. Dans le traitement obligatoire il en est de même que pour d'autres maladies des abeilles : si l'apiculteur ne travaille pas intelligemment et volontairement avec les autres, le résultat reste problématique. J'avoue

avoir toujours des scrupules lorsqu'après un *seul* traitement généralisé le ban est levé pour toute une contrée et que cette dernière est déclarée non infectée, car nous savons qu'une analyse microscopique unique, même négative, ne constitue pas encore une preuve indubitable. Peut-être en arriverons-nous une fois à rayer tous les paragraphes de la loi sur l'acariose pour les remplacer par cet unique article : « Quiconque supporte l'acariose dans son rucher est punissable. » Tout rucher situé à portée de vol d'une colonie infectée doit être considéré comme suspect et être mis à ban jusqu'après le traitement. Si par contre un rucher a été traité selon les règles, l'exportation des abeilles peut être autorisée pour *l'année suivante* après un examen de contrôle, même si tous les ruchers de la région ne sont pas libres d'acariose.

Avant tout on devrait exiger (tout au moins dans les régions suspectes) de tous les commerçants en abeilles ou en reines qu'ils soumettent annuellement leur rucher au traitement de Frow.

Ce traitement préventif est appliqué volontairement dans bien des endroits où, à l'occasion de la lutte contre l'acariose, on apprend à connaître le remède de Frow. Je ne mentionne ici, comme exemple, que M. Bohnenblust, inspecteur à St-Imier, qui, depuis 3 ans, traite toutes ses colonies (50) à fin février ou au début de mars avec la dose prescrite ( $7 \times 2$  cm<sup>3</sup>). Il n'a jamais subi de perte et dit que depuis ses colonies se développent plus rapidement au printemps.

M. *Frow* lui-même prouve qu'on peut faire avec profit de l'apiculture, même dans une contrée fortement contaminée par l'acariose. A fin décembre 1935 il m'écrivait que microscopiquement il avait trouvé 7 ruches contaminées sur 38 dans son rucher, car toute la région était très fortement atteinte. Mais il écrit que cela ne lui causait guère de soucis, car chaque colonie serait traitée avant le printemps. Il attend chaque fois la première sortie de propreté avant d'entreprendre le traitement.

Si je recommande ici une attitude tant soit peu changée par rapport à l'acariose, je ne manquerai pourtant pas de mettre en garde contre les irresponsables qui considèrent l'acariose comme anodine et prétendent qu'on ne doit la combattre que par la bonne tenue du rucher. Où l'acariose est laissée à elle-même, c'est-à-dire où le remède n'est pas appliqué, elle se développe toujours davantage et devient une véritable plaie.

Le traitement au salicylate de méthyle nous a donné quelques échecs en 1935. Ces échos s'expliquent par le fait qu'il a été appliqué par erreur déjà en mars alors qu'on ne devrait l'employer que dans les périodes de température élevée, de mai à septembre. L'em-

ploi rationnel du salicylate de méthyle a également montré, en 1935, l'effet nettement favorable de ce remède en entravant le développement de l'acariose. Nos essais continuent.

Dans tous les pays où on a constaté la présence de l'acariose, spécialement dans ceux qui nous avoisinent, il s'est montré qu'elle est beaucoup plus fréquente qu'on ne l'admettait au début. Le professeur *Gernitz* nous avise qu'elle se trouve également à Grenzach dans le grand-duché de Bade.

(*A suivre.*)

*Le traducteur : Dr E. R.*

## **La grande cellule dans le domaine de l'apiculture**

(*Suite.*)

Il ne paraît pratiquement pas exact de dire que la grande cellule favorise la ponte de la reine en lui permettant de s'introduire plus facilement dans de grandes ou de petites cellules mais après quelques mois déjà la fatigue survient. Une reine 1935 est prélevée d'un essaim avec un nombre suffisant d'abeilles pour former un nuclei. Elle a pondu sur 620 pendant une année environ. Vu les conditions par suite de l'essaimage et du nombre restreint d'abeilles qui l'entourent, cette reine n'a certainement nulle intention de pondre des œufs donnant naissance à des bourdons. Cependant son couvain était parsemé de cellules à mâles comme l'était auparavant dans la ruche le couvain provenant de sa ponte. Pourtant, son désir était certes d'obtenir des ouvrières. Ne serait-ce pas à cet effet plus logique d'en déduire que, plutôt facilitée, cette petite bête se trouvait embarrassée par les dimensions anormales de la cellule où elle se voyait contrainte de pondre ? Je ne veux rentrer trop en détail dans les motifs qui poussent tout naturellement aux conclusions que j'énonce, quelques exemples sont nécessaires cependant pour démontrer l'influence plutôt néfaste de la grande par rapport à la petite cellule sur la ponte de la reine. La ruche No 7 essaime. La reine prélevée comme ci-haut est logée sur 3 cadres 620 avec suffisamment d'abeilles pour les couvrir. Elle provient d'un élevage 1935. Très prolifique, elle a merveilleusement développé la colonie qui tout en restant assez forte pour supporter la hausse actuellement a fourni un essaim qui, à part les abeilles prélevées, couvrait 7 cadres D. B. Elle avait pondu une année durant dans de petites cellules. Il est indéniable que cette reine, par suite de l'essaimage et du peu d'abeilles à sa disposition, n'avait comme la précédente, nulle envie de pondre des œufs de mâles mais bien au contraire, étendre le plus vite possible des opercules d'ouvrières afin de perpétuer l'existence de ce petit monde.

Dès le premier jour la ponte commence normalement. Les abeilles font place dans le bas des cadres et logent dans les cellules supérieures la nourriture qu'elles déplacent. Les butineuses apportent eau et pollen. Après 10 jours je remarque 3 cellules operculées. Opercules plats, couvain d'ouvrières. La 4<sup>me</sup> cellule s'allonge cependant démesurément. La 5<sup>me</sup> également et la 6<sup>me</sup> encore et ainsi de suite plus du 50 % des cellules suivantes sont bombées et contiennent des mâles. N'est-ce pas là une nouvelle preuve de la difficulté que rencontre la reine à pondre dans des cellules démesurément plus grandes que celles qui lui sont naturellement destinées,

Des lignes qui précèdent, il faut en déduire, afin de pouvoir faire rentrer l'utilisation de la grande cellule dans le domaine pratique, que la reine doit aussi être agrandie dans les mêmes proportions. Elle déposera alors ses œufs dans les cellules 620 avec le même naturel que pondent actuellement les reines sur 800. Je disais au début que l'abeille plus grande s'obtenait facilement puisque l'agrandissement de la surface des fonds de cellules portaient les nourrices à donner aux larves une quantité plus grande de nourriture et que celle-ci *est complètement* absorbée. Je ne m'explique cependant pas ce phénomène pour l'élevage royal car la cellule qu'élaborent les abeilles est indépendante des mains de l'homme et ne peut être ni agrandie ni rendue plus petite. J'admets à ce sujet le rapport constant de 1.61 entre les grandes et les petites cellules et les abeilles nées dans ces différentes dimensions. Je ne crois cependant pas que, par le simple agrandissement des cellules d'ouvrières, les œufs de *n'importe quelle reine* élevés par les grandes abeilles puissent donner naissance à des reines plus grandes. Je ne crois donc pas au rapport constant de 1.61 pour la taille des reines provenant des mêmes œufs et élevées par les mêmes abeilles alors qu'elles sont nées sur 800 ou 620.

Nombreux seront cependant les apiculteurs à répondre que les abeilles plus grandes construiront des cellules royales plus grandes et qu'ainsi la reine elle-même deviendra en rapport avec la nouvelle taille des abeilles. Ceci est une hypothèse. La pratique prouve que la taille de la reine n'est pas toujours en rapport avec la grandeur de la cellule qui l'a abritée. Ne voit-on pas souvent, en effet, de petites reines naître de cellules royales normales ou même grandes ? Quel apiculteur éleveur n'a pas trouvé un certain étonnement à voir par contre naître une belle et grosse reine d'une cellule à peine moyenne ou petite ?

(A suivre.)

Pierre Deslarzes, Sion.

## Existe-t-il du miel de tilleul en Suisse ?

par le Dr Anna Maurizio, Institut du Liebfeld.

(Suite et fin)

Dans quelle catégorie classer les miels des bords du lac de Brienz? D'après les principes de *Koch* et de *Zander* nous osons à peine les qualifier de « miel de tilleul » car ils ne contiennent qu'accessoirement du pollen de tilleul. Et pourtant ces miels se différencient complètement par leur goût et leur arôme des autres miels suisses et rappellent parfaitement des « miels de tilleul » étrangers.

Remarquons en outre que chez nous on appelle souvent miel de tilleul des miels à goût spécial provenant de régions où des tilleuls argentés (*Tilia tomentosa*) garnissent les allées. Mes expériences me prouvent pourtant que ces miels ne contiennent la plupart du temps aucun grain de pollen de tilleul ou seulement quelques grains isolés. La visite très active du tilleul argenté par les abeilles pourrait faire croire à une forte miellée mais l'examen du pollen ne confirme pas cette idée. Le goût du tilleul, tel qu'il se présente dans les miels récoltés spécialement sur les tilleuls est certainement inconnu de la plupart des apiculteurs suisses.

Les miels de Brienz en sont d'autant plus remarquables avec leur arôme de tilleul et leur pourcentage relativement élevé de pollen de tilleul. Il est parfaitement possible que des miels soient récoltés dans notre pays qui correspondent aux miels des bords du lac de Brienz ; il y a peut-être même chez nous des miels de tilleul purs qui contiennent plus de 50 % de pollen de tilleul. Seule l'analyse microscopique peut trancher la question et c'est pour cela que nous invitons les apiculteurs qui pensent que dans leur région il peut exister une miellée de tilleul, à nous envoyer des échantillons de manière à connaître davantage les conditions de miellée et les miels de notre pays.

### *Explication des diagrammes de pollen, page ...*

Les diagrammes de pollen sont une représentation graphique des résultats de l'analyse du pollen. Le sédiment d'un miel enfermé dans de la glycérine-gélatine est examiné au microscope ; les grains de pollen qu'il contient sont déterminés et comptés. En général les grains de pollen contenus dans la préparation sont comptés jusqu'à cent, ce qui suffit à caractériser l'image du pollen pour un certain miel et établir le type de ce dernier. Pour certains miels qui contiennent beaucoup de pollen d'une seule espèce (p. e. le miel de châtaignier N° 2) on compte jusqu'à 200 et même davantage de grains de pollen pour avoir une idée des plantes représentées à côté de la fleur principale. La quantité du pollen est alors exprimée en % par rapport à la totalité des grains de pollen. Dans le diagramme ces pourcentages sont exprimés

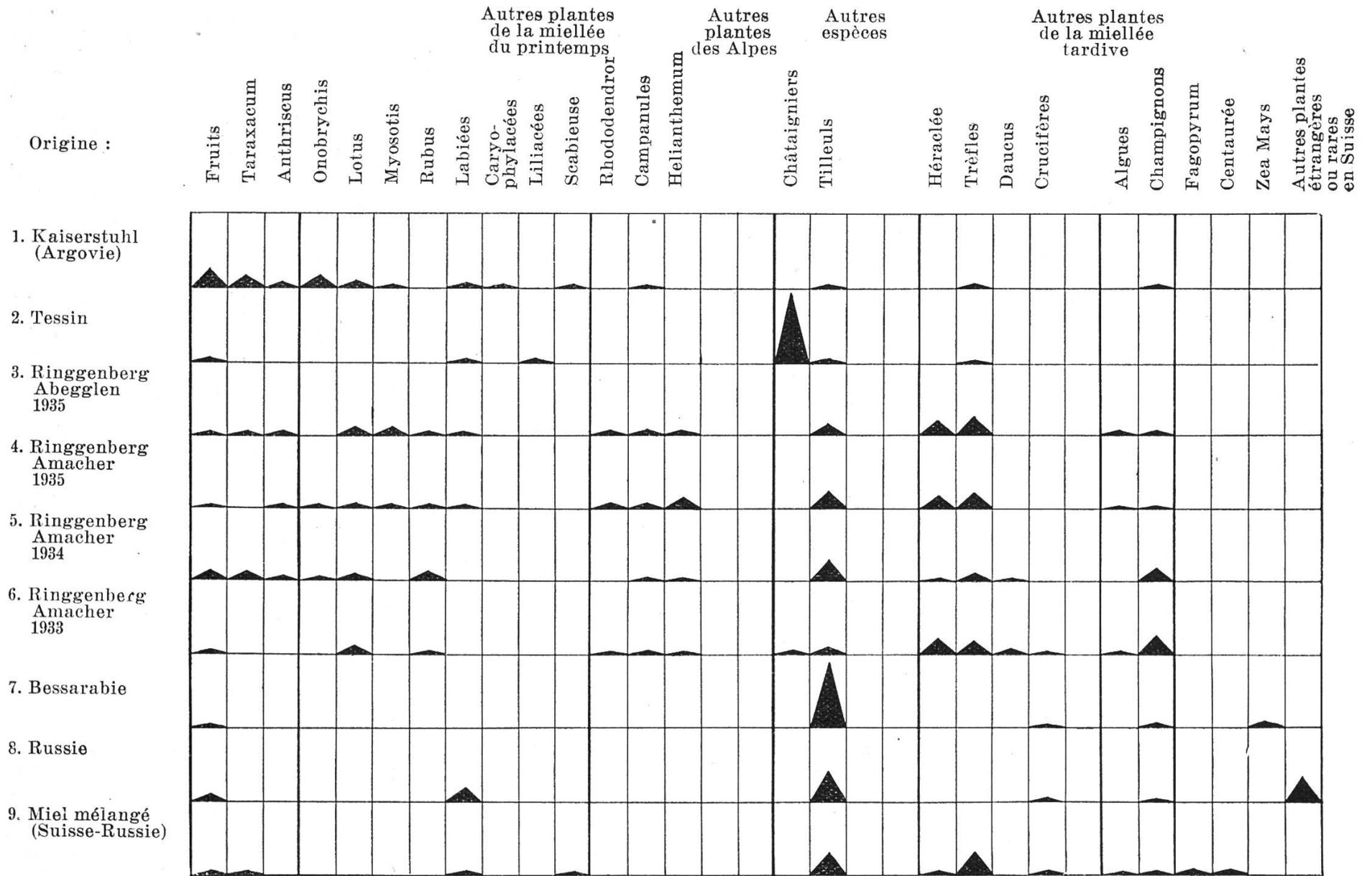


Fig. 4. — Diagramme des pollens. (Explication dans le texte.) La hauteur de chaque carré représente le 100 %.

graphiquement dans un schéma qui contient toutes les possibilités connues à ce jour pour les miels suisses.

De gauche à droite nous trouvons en premier les producteurs printaniers de nectar, puis les plantes alpestres, plus loin les plantes d'été et celles fournissant une miellée tardive; finalement viennent les algues et les spores caractéristiques pour la miellée des forêts. Entre deux il y a assez de place pour y inscrire les « spécialités ». Sous ce dernier nom je comprends les formes de pollen qui se trouvent rarement dans le miel suisse, mais lui impriment, si elles sont présentes en grand nombre, un type spécial. Parmi ces formes se trouvent le châtaignier et dans le cas présent le tilleul.

Les formes de pollen qui, d'après mes expériences, sont régulièrement présentes dans les divers types de miel, sont représentées dans le schéma, pour d'autres formes qui ne s'observent qu'occasionnellement, une place a été réservée (ces formes sont représentées ici en cursives).

Le gros avantage d'un tel diagramme de pollens dans lequel les divers pollens sont inscrits en %, est de permettre à l'observateur de voir du premier coup le type de miel auquel il a affaire. Les champs à gauche sont-ils pleins, il s'agit d'un miel de printemps, si ce sont deux de droite nous avons devant nous un miel d'été; si les deux pages sont remplies dans leurs champs ce sera le miel de toute l'année, etc. De plus on peut y joindre, comme pour le cas qui nous occupe, des types étrangers à la Suisse.

## Echos de partout

### *Reine meurtrière et reines piquées.*

M. F. Brännich, Kaiserstuhl, ayant introduit dans une section de fécondation une reine éclore dans une couveuse, la vit se précipiter sur une jeune abeille et la tuer d'un coup d'aiguillon; après quoi une seconde subit le même sort. Il ajoute que le contraire arrive souvent: la reine introduite est piquée par une ouvrière. Mais elle ne meurt pas de cette piqûre; d'abord un peu étourdie, elle se remet assez promptement et continue à vivre sa vie. Une seule fois, l'observateur a vu une reine succomber immédiatement à la suite d'une piqûre à l'abdomen.

Suivant la place où la piqûre a été infligée, il peut cependant en résulter une paralysie partielle se traduisant par une légère boiterie ou par une immobilisation d'une aile. M. Brännich dit que ces infirmités sont assez fréquentes et qu'un examen attentif en ferait découvrir plus qu'on ne se l'imagine.

### *Emploi profitable des opercules.*

Alfred Pering écrit dans l'*A. B. J.* de juillet dernier qu'il donne aux essaims la cire provenant des opercules et que les abeilles emploient immédiatement cette cire à la construction des rayons. Les bâtisses vont beaucoup plus vite, les rayons sont construits jusqu'aux angles et il n'y a pas de cellules de mâles. Si, après l'extraction, on rend aux colonies les rayons amincis par l'opération, ils ont très vite repris leur épaisseur première, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de s'appliquer à n'enlever qu'une mince couche de cire

en désoperculant. Les abeilles emploient la cire plus facilement si elle leur est donnée par petites particules, c'est-à-dire broyée.

Nous n'avons pas essayé le procédé de Pering, mais nous avons souvent constaté que les abeilles emploient volontiers de la cire de *seconde main* pour leurs constructions. Cela arrive notamment en automne, lorsque la température n'est plus assez élevée pour la sécrétion de la cire et que les abeilles ont besoin de cette matière pour une raison quelconque. Nous trouvons alors des rayons nouvellement construits ou réparés au moyen de vieille cire. Cela confirme l'observation de Perret-Maisonneuve : « Les abeilles ne produisent la cire qu'avec une extrême parcimonie. » On a contesté l'exactitude de cette affirmation, sans d'ailleurs apporter la preuve qu'elle est erronée.

#### *A propos de teignes.*

Le Bureau d'apiculture des Etats-Unis vient de publier un *Bulletin* entièrement consacré à la teigne des ruches et aux moyens de la combattre. L'auteur, M. Warren Whitcomb, étudie la morphologie et la biologie de l'insecte et indique les moyens de se protéger contre ses ravages. Contrairement à une opinion assez répandue, Whitcomb pense qu'il n'existe qu'une espèce de teigne s'attaquant aux ruches, la *Galleria mellona*. Les individus plus petits désignés sous les noms de *Galleria cereana*, *Tinea cereana*, ne seraient que des insectes incomplètement développés, parce que mal nourris.

Les teignes se nourrissent de cire et des impuretés contenues dans les rayons. Elles n'attaquent ni la cire gaufrée, ni les rayons vierges. Rappelons qu'elles semblent avoir été créées pour détruire jusqu'aux derniers vestiges les rayons des colonies périées. Toumanof et d'autres ont montré qu'elles digèrent impunément les microbes les plus virulents.

#### *Un champion de boxe apiculteur.*

Le boxeur allemand Max Schmeling, célèbre depuis sa victoire à New-York sur le nègre Louis, est capable de se comporter dans la vie privée avec beaucoup de douceur. D'abord, il est l'époux légitime de la charmante star Anny Ondra, et l'on sait que ces personnes ont en général une propension marquée pour le divorce. Si donc Schmeling peut conserver son épouse, c'est qu'il doit avoir un bon caractère. Il est vrai qu'il a aussi ses poings. Mais il y a mieux : ce terrible boxeur est apiculteur et les abeilles doivent être traitées avec encore plus de douceur que les femmes, si c'est possible.

Visitant un jour, à Berlin, l'exposition annuelle de la Semaine verte, Schmeling fut attiré par l'imposante collection de miel et il devint un consommateur important du produit des ruchers. Bientôt, il voulut produire lui-même le miel dont il a besoin et il fit ériger un rucher près de sa maison. Ce n'est pas un simple amateur, mais vrai producteur de miel, dont il a reconnu la supériorité comme créateur d'énergie et de santé. Il est persuadé que le miel est indispensable aux sportifs et à tous ceux qui doivent fournir un effort violent ou prolongé.

*J. Magnenat.*

## Pesées de ruches

Donner un relevé des pesées de ce mois d'août continuant ceux de juillet et de juin serait continuer d'inscrire des déficits. Et même ces déficits ne correspondraient-ils pas à la réalité, parce que nombre d'apiculteurs ont dû nourrir. C'était une nécessité ; nous avons vu, dans plusieurs endroits, des ruchées mortes de faim et il faut s'attendre à de grandes pertes pendant l'hivernage, pertes qui seront dues à ceux qui trouvent que, puisque les abeilles n'ont rien rapporté elles peuvent aussi faire maigre. Tous les conseils de nos dirigeants restent vains devant cette sentence et les pertes qui en résulteront ne feront pas changer ce raisonnement enfantin et ne feront pas entendre à ces sourds que les abeilles ne peuvent être rendues responsables des pluies diluviennes dont nous avons été si souvent gratifiés en l'an de grâce 1936.

Nos stations nous écrivent :

*Tavannes* : J'ai acheté 6 sacs de sucre et récolté 7 kg. 200 de miel de 30 ruches (ne pas oublier les 200 grammes). Je nourris à grosses doses depuis le milieu du mois.

*Villiers* : Il y a quelques kilos dans les bonnes ruches, dans les moyennes et les suivantes rien.

*Dombresson* : 40 hausses posées m'ont donné 30 kg. de miel. Alors, après des années comme celle-ci, il faut espérer qu'à l'avenir chaque apiculteur comprendra qu'il ne faut pas, les bonnes années, vendre son miel à vil prix.

*Buttes* : Nourris en prévision d'hiver. Triste bilan cette année.

*Prêles* : Aujourd'hui 15 août les hausses sont sèches et les corps de ruches sont la plupart sans aucune provision. Il faut nourrir d'urgence pour maintenir la ponte. Elevage de reines lamentable. Peu sont rentrées fécondées.

*Corcelles (Jura)* : Dois nourrir depuis le début d'août.

*Choex (Valais)* : Pluie, toujours pluie.

Le haut Jura bernois a, cette année, la palme pour la récolte. Les ruchers importants, avec moyenne de 12 à 15 kg. par colonie, n'y sont pas rares.

Corcelles (Neuchâtel), le 20 août 1936.

*Ch. Thiébaud.*

*N. B.* — Une erreur d'année s'est glissée dans notre dernier relevé. La ruche de Boncourt a eu en juin 1936 27 kg. d'augmentation, 3 kg. 350 de diminution, ce qui donne une augmentation nette pour le mois de 23 kg. 650 ; le 17 la bascule a marqué 3 kg. 200.

### Le pollen du hêtre

Le 8 mai, nous avons été frappé, dans notre rucher d'expérience du Liebefeld, par la couleur du pollen que les abeilles rapportaient. Le vol était très actif et chaque abeille revenait avec des pelotes, très grosses, d'un pollen couleur de cire claire. Une analyse de ce pollen nous montra qu'il provenait du hêtre.

Le lendemain, une fine couche poussiéreuse recouvrait les tables, les meubles, tous les objets placés à l'extérieur; le soir on eût dit une pluie de soufre. Une nouvelle analyse nous montra qu'il s'agissait là de pollen de sapin blanc, avec aussi des grains de pollen de sapin rouge, de hêtre, d'érable. M. Mayor nous a fait parvenir des feuilles couvertes d'une forte couche jaune et là encore nous reconnûmes du pollen de sapin et de hêtre.

Ce pollen semble être recueilli avec ardeur par les abeilles. Sur 22 rayons qui, entre le 7 et le 18 mai, nous furent envoyés à l'examen, 13 contenaient de ce pollen de hêtre. Ces rayons provenaient de 8 cantons différents et cela aussi bien du Jura, des Alpes que du Plateau... Le hêtre fleurit-il ainsi toutes les années?

En tout cas, nous avons été heureux de constater que le hêtre, cet arbre si répandu partout, était capable de fournir du pol'en en abondance. Et cette constatation est une consolation en cette année où, par ailleurs, nos abeilles sont si frustrées de la récolte.

(Trad. par Schumacher.)

*Anna Maurizio, Liebefeld.*

### Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

#### *Prix moyens mensuels*

*(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)*

Marchés	juillet			Marchés	juillet		
	1934	1935	1936		1934	1935	1936
Genève	4.08	3.65	—	Soleure	4.—	3.80	3.80
Nyon	4.50	—	3.50	Olten	4.—	3.50	3.50
Lausanne	3.75	3.60	3.50	Aarau	4.—	4.—	3.80
Vevey	4.25	3.35	3.65	Brougg	4.65	—	—
Montreux	4.—	3.50	3.—	Baden	4.05	3.90	3.93
Aigle	4.50	3.60	3.40	Zurich	4.—	3.73	3.77
Yverdon	4.—	3.75	3.—	Winterthour	4.—	3.65	3.80
Payerne	4.25	3.25	3.25	Schaffhouse	4.02	4.—	4.—
Berne	4.44	3.68	3.65	Frauenfeld	4.28	4.—	3.93
Thoune	4.50	3.80	3.60	St-Gall	4.20	4.—	3.90
Langnau	4.50	—	4.—	Coire	5.—	4.—	—
Berthoud	4.12	3.90	3.80	Lucerne	4.28	3.80	3.50
Langenthal	4.—	3.80	3.80	Zoug	4.50	3.94	3.72
Bienne	4.—	3.75	3.75	Bellinzone	4.—	4.—	—
Porrentruy	4.—	4.25	3.50	Locarno	4.—	4.17	—
Le Locle	3.68	3.75	3.50	Lugano	3.58	—	4.—
Bâle	4.03	3.80	3.90				
Rheinfelden	4.17	4.—	—	Prix moyen suisse	4.15	3.80	3.66
Granges	4.—	3.80	3.80				

## Plan Demaree

Le plan Demaree effectué sur des ruches D. B. n'a pas été du tout concluant cette saison.

Les trois ruches soumises ce printemps au plan en question n'ont absolument rien rapporté et pourtant une de ces colonies avait, au 12 mai, 23 grands cadres de couvain avec une reine de choix.

Les cadres ont bien été, à un certain moment, garnis de miel, mais il n'a jamais été operculé, les cellules n'étant pas assez remplies, puis le miel a été descendu dans le bas, les grands cadres du haut, pleins d'abeilles, étaient à peu près vides de nectar.

Par contre, ces ruches comportent actuellement 10 à 11 cadres de couvain, avec des populations formidables et des provisions plus que suffisantes pour l'instant.

Mes 22 autres ruches ont donné une moyenne de 1 ½ kg., mais sont à sec comme provisions ; elles ne comportent que 6 à 7 cadres de couvain.

Le manque de miellée suivie, puis le mauvais temps persistant et le froid ont été la cause de l'insuccès du plan Demaree.

J'aimerais bien connaître le résultat des apiculteurs qui ont appliqué le plan Demaree à la D. B. en 1936. *O. Niquille.*

## Question

(Quelques réflexions sur une « Question » posée dans le *Bulletin* d'août écoulé.)

Pour éviter toute équivoque, je déclare ne pas être l'inspecteur en cause, et je me permets d'émettre quelques idées sur le sujet.

Pour être parfait, l'inspecteur des ruchers devrait être un profane en apiculture, tout comme le vétérinaire en général qui ne connaît pas grand'chose à l'agriculture. Trop souvent, lors de ses visites, les intéressés le prennent pour une sorte d'expert, tout désigné pour juger un rucher, donner des conseils, voire même pour faire le travail en retard et que seule la venue de l'inspecteur remet en tête du propriétaire. Très souvent, des apiculteurs croient tout bonnement que l'inspecteur est à leur disposition pour n'importe quelle manipulation au rucher. Personnellement, alors qu'en séjour dans un hôpital, je ne pouvais pas même m'occuper de mes abeilles, j'étais sollicité à trois reprises d'aller... voir si les hausses étaient pleines, et malgré les explications de ma femme, mon collègue apiculteur a cru de bonne foi que je ne voulais pas lui aider, et depuis plusieurs années, il m'en tient rigueur.

Pour en revenir au sujet qui nous occupe, je dirai que je déteste devoir faire une visite en l'absence du propriétaire, car au moins une fois sur deux, si quelque chose cloche après mon passage, ce sera moi le responsable. D'autre part, jamais je n'accepte de procéder à des manipulations telles que celle citée. Que chacun fasse suivant son savoir, et s'il ne sait rien, qu'il vienne chez moi où dans mes ruches je ferai toute démonstration qu'il jugera utile de connaître. S'il ne veut faire le sacrifice d'un déplacement, qu'il vende ses abeilles, les donne à soigner à un apiculteur connaissant le métier et qui aura le temps de s'en occuper contre rémunération, mais qu'il ne s'adresse pas à l'inspecteur dont les fonctions officielles ne consacrent pas l'infaillibilité de son savoir et encore moins la bonne réussite d'un travail qui sou-

vent demande d'être fait à l'heure voulue, d'être suivi de près et presque toujours demande plusieurs interventions. Surtout en apiculture, rien ne se fait en vitesse, surtout pas en apiculture moderne et intensive.

Dans le cas en question, l'inspecteur a eu tort de détruire des cellules de reines. L'année 36 était déjà suffisamment mauvaise pour entraver un essaimage et le renouvellement normal des reines, sans vouloir lui-même s'en mêler, surtout pas chez un débutant qui, trop souvent impatient, contrecarre le bon fonctionnement d'un changement de reine.

Je ne veux pas me prononcer sur le fait de savoir si le lésé a droit à une indemnité, je ne suis pas avocat ; toutefois, j'estime que l'inspecteur en cause a assumé là une responsabilité morale, et la place d'inspecteur est déjà suffisamment ingrate sans provoquer des réclamations de ce goût-là.

Le débutant en question aura une consolation en se disant que par une année aussi maigre que celle qui se termine, l'inspecteur lui a économisé du sucre de nourrissage et les inévitables coups d'aiguillons qu'il aurait encaissé en le faisant.

*Ed. Vuagniaux.*

### **Pour rire un brin**

Quand j'étais petit enfant à Corcelles près Payerne, notre instituteur nous avait appris qu'au village de Mur, dans le Vully, une maison est à cheval sur les cantons de Vaud et Fribourg. La table de la cuisine se trouve juste à la limite et c'était un jeu de mots continuels entre les convives pour le passage des plats d'un territoire à l'autre ! Laissons l'entremets pour arriver au plat de résistance.

Certain jour, un bonhomme trouva un essaim sur un arbre enraciné à un mètre de la borne séparant deux communes, mais le tronc s'était penché et le feuillage était bel et bien de l'autre côté de la limite. Au moment où l'oncle François allait redescendre avec sa benne pleine, Pandore arriva inopinément. « Défense de rentrer chez vous avec vos abeilles sans autorisation. » — « Je ne puis pourtant pas rester sur cet arbre jusqu'à ce qu'elle soit accordée. » — « Tant pis pour vous, c'est la loi. » — « Zut, j'aime autant les laisser en place. » Quelques minutes après l'essaim prenait son vol, poussé par un coup de joran. Il erra sur le lac et s'abattit sur une barque de pêcheurs rollois. Notre gendarme, en faisant sa tournée le long de la rive, remarqua le désarroi causé par ces bêtes. Il attendit patiemment l'arrivée au bord du rameur heureux de l'aubaine. — « Bougez plus ! Et l'autorisation ? » — « C'est pour rire », répondit le vieux pêcheur ; « combien que ça prend pour l'avoir ? » — « Deux ou trois jours. Vous êtes dans les eaux de Perroy. Si vous rentrez à Rolle avec ces abeilles, je dresse contravention pour transport d'abeilles d'une commune à l'autre. » — « Sans blague ! alors j'aime autant le jeter à l'eau. »

Ce fait n'est pas unique dans la chronique apicole. Plusieurs fois des essaims en ballade se sont abattus sur des barques.

J'ai posé la question suivante à quelques inspecteurs de loque et à de nombreux apiculteurs : « Vous trouvez quelque part un essaim vagabond. Personne ne l'a suivi. Provenance inconnue. Le propriétaire du fonds s'en fiche. Que faites-vous ? » Réponse unanime : « Je l'emporte chez moi moyennant offre de rétribution au

dit propriétaire. » — « Et l'autorisation de transport ? » — « Vous voulez rire ! Jusqu'à ce qu'elle soit là, l'essaim sera reparti ou aura crevé sous la pluie. »

Et voilà ce qui se passe avec l'application stricte de la loi sur le transport d'abeilles. J'ajouterai à la louange de nos autorités que dans un cas de ce genre qui s'est passé cette année, elles ont eu le bon sens de ne pas donner suite à l'offensive lancée contre le transporteur d'un « essaim anonyme ». Tout de même, il faudra s'entendre pour l'avenir. Est-ce que des vagabondes errantes tombent sous le coup de la loi ? Un petit brin de réponse, s'il vous plaît.

*H. Berger.*

## CONCOURS DE RUCHERS organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

(Suite.)

### II<sup>me</sup> CATÉGORIE

*Rucher de M. Gustave Chevalley à Cormondrèche.*

Rucher composé de 17 DB. sur 3 rangées de rails mériterait un emplacement moins exigü, débarrassé des hautes herbes qui y poussent. Grande propreté dans l'intérieur des ruches bien construites aussi bien que dans le pavillon attenant servant de local pour l'extraction et la remise de l'outillage et du matériel. Ruche sur balance avec pesées journalières. Ruchette d'élevage en activité. Annotations très bonnes et complètes sur feuilles pour chaque colonie ; comptabilité par recettes et dépenses complétée par inventaire. Rucher bien tenu où cependant quelques cadres méritent d'être éliminés pour la fonte. Fabrique ses cires gaufrées et sait les utiliser savamment en les donnant à bâtir aux essaims, méthode que nous recommandons toujours. Fait l'apiculture depuis 1923 et conduit ses ruches en estivage.

Points obtenus : 5, 5, 6, 9, 4, 8, 9, 4, 10, 5, 5, 6, 9, 4.

Total : 89 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

*Rucher de M. René Magnenat à Cronay.*

Rucher plaisant à l'œil composé de 15 DB. disposée dans le verger voisin. Les habitations gagneraient à être du même fournisseur. Par suite de maladie dans la famille, bon nombre de vieux cadres n'ont pu être remplacés et l'excès de propolis enlevé. Excellentes annotations. Ruche sur balance jusqu'à l'extraction. Reines marquées élevées à Vaulion pour les besoins personnels. Local spécial pour l'extraction et la remise du matériel. Apiculteur entendu qui soigne bien ses abeilles. Il est accordé : 6, 6, 5, 8, 5, 8, 9, 3, 8, 5, 5, 6, 4. Total 87 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

*Rucher de M. Paul Ribaux à St-Aubin.*

Rucher composé de 10 DT. et 2 Bl. disposées en deux rangées sur rails qui gagneraient à être reculées dans le verger. Reines non

marquées élevées en pépinière et ruchette de fécondation. Quelques bâtisses défectueuses à retirer. Annotations dans agenda. Ruche sur balance. Comptabilité par recettes et dépenses. Dispositif spécial



Rucher Ribaux, à Bevaix (Neuch.)

pour consolider les planchettes lors du transport pour l'estivage. Ouvre les ruches avec précaution et travaille avec calme et discernement.

Points obtenus: 5 6, 5, 9, 4, 8, 9, 4, 9, 5, 5, 5, 9, 4. Total: 87 points.  
Médaille d'argent et fr. 6.— (A suivre.)

## Nouvelles des sections

### Section Ajoie Clos du Doubs

Le dimanche 26 juillet a eu lieu à Porrentruy, aux ruchers de MM. Mulhaupt et Chiquet, la troisième réunion de ce groupe de notre société. Ce fut un des rares beaux dimanches de la saison et bon nombre d'apiculteurs auraient pu s'y donner rendez-vous! Nous étions quand même une trentaine. M. Mulhaupt, en connaisseur parfait, nous fit visiter à fond son rucher Burki. Ce système n'est, nous semble-t-il, pas assez répandu dans notre région très exposée aux courants froids (bise et vent d'ouest).

M. Altermath, inspecteur des abeilles, nous fit un compte rendu de la lutte contre l'acariose et la loque américaine, agrémenté de vues microscopiques.

L'apiculture prend de jour en jour plus d'importance; il est donc naturel que le producteur soigne sa marchandise, la fasse contrôler et la livre irréprochablement. Bientôt nous en viendrons au contrôle obligatoire.

L'assurance responsabilité civile est très appréciée des propriétaires de ruches, aussi notre société atteint aujourd'hui le nombre réjouissant de 200 membres.

La récolte en général a été faible dans notre contrée. Il est recommandé de ne pas vendre au-dessous de 3 fr. (*Réd.* c'est le minimum des prix de gros), les stocks étant épuisés.

La réunion prit fin par la visite du rucher de M. Chiquet à la Cité, composé de Dadants vitrées et d'une pépinière à ses débuts, le tout magnifiquement installé.

La dernière réunion de groupe 1936 aura lieu à Vendlincourt en septembre avec sujet : « Mise en hivernage ». *Ed. Fleury.*

### **Erguel-Prévôté**

Une vingtaine d'apiculteurs ont répondu à l'appel du comité et ont assisté à la réunion de Tavannes le 19 juillet. C'est un bien petit groupe, mais la qualité compense la quantité, car pour s'occuper d'apiculture par ces temps de disette il faut avoir le feu sacré.

Nous avons le privilège de compter parmi les participants deux inspecteurs : MM. Anklin et Bohnenblust. Leur présence est sans doute motivée par la loque qui a sévi dans la région et leur œil perspicace leur permettra de se rendre compte si ce terrible fléau n'a pas fait son apparition ici ; aussi le couvain est-il examiné soigneusement et ne révèle heureusement rien d'anormal.

Nous visitons d'abord le rucher de M. E. Farron, tenu d'une façon exemplaire par cet apiculteur accompli ; nous admirons sa pépinière si heureusement conçue et permettant d'élever dix reines. Quelle précieuse réserve pour renouveler ses majestés usées ou pour sauver une colonie orpheline au premier printemps en la réunissant à un nucléus. Les autres ruches visitées présentent toutes le même triste état de misère : des hausses vides et même le nid à couvain est vierge de provisions. Rien d'étonnant si de fortes colonies sont mortes de faim au milieu de l'été. Comment voulez-vous qu'avec un temps aussi inclément nos vaillantes avettes puissent aller butiner ? Chacun se souviendra de ce triste été au ciel continuellement gris nous déversant sans cesse des ondées intempestives et froides, nous obligeant à allumer le calorifères au milieu de juillet.

Malgré la disette, nos amis de Tavannes se montrent fort généreux et nous offrent une collation princière au Restaurant de la Gare où la discussion se poursuit sur le thème qui nous est cher. M. Anklin, inspecteur, rapporte sur les cas de loque de Saules et sur les moyens employés pour enrayer le fléau. Il regrette que ses efforts n'aient pas été mieux soutenus par le comité, en sorte que le foyer se trouvant probablement chez un non-sociétaire récalcitrant, n'a pas pu être détruit. Espérons que les mesures qui s'imposent ne tarderont pas à être appliquées, car l'assurance loque ne saurait tolérer le maintien d'un foyer de contagion.

Avant de nous séparer, M. Bohnenblust nous entretient de la station de fécondation de St-Imier et remercie le groupe de Tavannes pour son chaleureux accueil. S.

### *Echo de la réunion à Cortébert, le 2 août 1936*

Jupiter Pluvius, cette année, ne nous permet pas de pronostiquer longtemps à l'avance le temps qu'il fera. Beau Jupiter, nous pouvons cette année te certifier que toute la cohorte d'apiculteurs te fait grise mine. Qui nous dit que l'année prochaine, si tu n'es pas plus clément pour nous, tu ne seras pas terrassé par une armée de cavaliers montés sur ces chères dames ailées (provenant de grandes cellules) et gare à toi, l'aiguillon lui aussi grossit.

Réception fut faite à la gare par nos collègues ; seize membres ont répondu à la convocation malgré le temps maussade ; on est tout de même heureux de se rencontrer et de se tendre une main amicale.

Après quelques paroles échangées, il est décidé de commencer notre visite par le rucher de M. Bourquin, qui malheureusement n'est pas parmi nous ; ce cher collègue est à l'Hôpital de l'Isle, à Berne. Quel plaisir aurait été pour lui d'assister à notre visite ; nous avons été très satisfait de la tenue du rucher en général et surtout très surpris de voir une hausse remplie, chose très rare chez nous cette année. Par petits groupes nous nous rendons chez M. César Gautier ; quatre ou cinq ruches furent ouvertes, de bonnes colonies, mais comme partout ailleurs un manque presque complet de nourriture. Nous avons été très contents de voir le progrès amené à ce rucher. Encore une visite chez un autre M. Gautier, qui fut très intéressante, comme toutes d'ailleurs, et nos amis récepteurs nous conduisent chez M. Frankhauss aubergiste, où il nous est offert de bons « quatre heures ». Encore une fois, merci, chers amis de Cortébert.

Après quoi, comme tous les externes sont du Haut-Vallon et qu'il nous reste une heure et demi, M. Berger nous propose la visite de son pavillon ; ici, il s'agit de ruches suisses. Nous pouvons tout d'abord admirer six belles colonies de race noire. Bien des hausses ont été admirées et, en les voyant, même les plus incrédules étaient contraints d'admettre la supériorité de la ruche suisse, puisque dans toutes les hausses nous trouvons de la récolte, tandis que chez le type Dadant, le colonies manquent presque toutes de nourriture.

Cette rencontre fut très intéressante, comme toutes nos réunions d'ailleurs qui sont toujours agrémentées par les beaux exposés de M. Bohnenblust, de Saint-Imier.

Conclusion : Agréable et instructive journée.

F. C.

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Tous les apiculteurs de la section sont invités à participer au pique-nique qui aura lieu à Savagnier. Rendez-vous *au Stand à 11 h., le dimanche 6 septembre prochain.*

Après-midi, assemblée dès 14 h. au rucher Lienher Frères.

Il sera envoyé des cartes de convocation.

La marmite à fondre la cire est à la disposition de chaque sociétaire ; s'adresser au président.

Ne pas oublier le numéro du compte de chèques *IV.2479* pour tous vos paiements à la Société d'apiculture du Val-de-Ruz. *Le Comité.*

### **Section de la Menthue**

Dimanche 2 août, les apiculteurs de la Menthue étaient convoqués à St-Cierges en assemblée ordinaire d'été. C'est au rucher de notre vétérinaire, M. Albert Versel, que la réunion s'écoula.

Le président, M. Ernest Chevalley, ouvre la séance ; il a le plaisir de constater que les sombres et froides journées de juin et juillet n'ont pas eu un effet trop néfaste sur les apiculteurs, car une vingtaine de membres n'ont pas craint les montées du Jorat pour répondre à l'appel du comité.

Après une courte partie administrative, la discussion s'engage sur le nourrissage. Etant donné la sécheresse qui règne dans les corps de ruches, quelques-uns prévoient un supplément de 10-15 kg. de sucre.

La question du contrôle du miel est vite discutée. Le contrôleur sera navré de ne pouvoir envoyer des cartes de contrôle aux membres de sa section filleule. Partout c'est la misère complète.

Notre hôte, quoique poursuivi sans relâche par la maladie, nous conduit, toujours souriant et content, à son jardin ; c'est là que se trouve son rucher composé d'une dizaine de colonies.

Nous constatons de suite que nous ne sommes pas chez un débutant ; rien ne manque : balance improvisée, plantes mellifères, ruche-

pépinière ; à proximité une ancienne voiture du L.E.B. sert de laboratoire, où nous trouvons une quantité d'objets à expériences.

Un chaleureux merci à nos collègues de St-Cierges pour l'aimable collation si généreusement offerte. A notre vétéran, nous adressons tous nos meilleurs vœux de santé, afin qu'il puisse, comme ancien président, être encore longtemps un pilier de notre section. *A. Pochon.*

### **Société de la Glâne**

La Société d'apiculture de la Glâne, fondée il y a six ans, poursuit son petit bonhomme de chemin. Malgré la crise économique, elle jouit d'une situation financière prospère. Aussi lui a-t-il été possible, sans trop saigner la caisse, d'organiser cet été une course en auto-car. Celle-ci eut lieu le 2 juillet, date, il est vrai un peu trop avancée pour quelques membres retenus à la ferme par suite du retard causée par le mauvais temps à la rentrée des foins. Espérons que l'année prochaine, si une nouvelle course est organisée, ce désagrément sera évité.

Vingt-six apiculteurs parés chacun du nouvel insigne de la S.A.R. étaient réunis à la gare de Romont au moment du départ. On prit la direction de la Gruyère et du Pays d'Enhaut pour se rendre dans le Valais. Le ciel assez maussade le matin paraissait devoir s'éclaircir. En effet, la traversée du col des Mosses fut des plus agréables. La descente sur Aigle se fit sans incident grâce à la prudence et à l'habileté du conducteur de l'auto-car, M. Ecoffey, à Romont. Nous pûmes admirer les riches vignobles vaudois et valaisans grim pant sur les coteaux, en attendant l'instant heureux où nous pourrions en apprécier les délicieux produits.

A midi tous les participants étaient réunis à l'Hôtel des Postes de Monthey pour y faire honneur au dîner excellemment servi par les soins de M. Hennet. Pendant le dessert, M. Chatton, président, et M. l'abbé Sapin échangèrent quelques paroles cordiales très applaudies. Puis nous chantâmes de tout cœur des airs du pays natal.

La visite de l'Etablissement apicole de M. Eugène Rithner, l'un des buts de notre course, fut pour tous une véritable leçon d'intuition. Quelles belles installations il nous fut donné de voir ! Rucher, jardin potager et fruitier, atelier, magasin, dépôts dénotent les hautes qualités de l'apiculteur et de l'artisan. Nous renouvelons à M. Rithner et à sa famille nos remerciements pour leur accueil si cordial et si généreux.

Il nous fallait encore visiter le rucher de M. Heyraud, à St-Maurice. Ce vétéran de l'apiculture valaisanne nous reçut avec beaucoup d'amabilité et d'empressement. Nous pûmes constater avec quel succès M. Heyraud et son associé M. Rey-Bellet pratiquent l'élevage des reines selon une méthode personnelle sans cesse perfectionnée qui leur assure, c'est certain, des résultats vraiment merveilleux. Nous les remercions encore une fois pour leur habile démonstration et le verre de vin officiel offert gracieusement.

Nous quittâmes à regret St-Maurice, non sans avoir encore visité le riche trésor de la célèbre abbaye fondée par saint Sigismond, pour prendre le chemin du retour. A huit heures nous étions réunis à l'Hôtel du Raisin, à Villeneuve, très occupés à savourer une excellente et abondante friture telle que savant l'apprêter les cuisiniers des bords du lac.

Il faisait nuit lorsque nous remontâmes, joyeux, dans l'auto-car qui devait nous ramener à domicile. La plus franche gaieté, faite de bonne humeur, de rires sonores, de bons mots, de malicieuses réparties, de chants joyeux, régna tout au long de cette jolie course qui laissera à chacun le meilleur souvenir.

### Section des Alpes

Les membres sont informés que la *course traditionnelle d'été* n'aura pas lieu cette année. L'absence de récolte, le temps peu souvent favorable, ainsi que le marasme qui sévit dans la région nous imposent, malheureusement, une telle détermination. Pour des raisons identiques, le comité n'a pas jugé opportun, non plus, d'organiser une séance d'apiculture pratique.

Les sociétaires qui auraient du miel à faire contrôler sont priés de s'adresser au président: M. Ed. Fankhauser, La Flondine, Territet.

L'assemblée générale d'automne aura lieu à La Tour-de-Peilz le dimanche 25 octobre. Réservez déjà cette date et pensez à y amener des non-membres. Il y aura notamment une conférence sur un sujet inédit.

Les collègues qui ne collectionnent pas le journal peuvent adresser les numéros qu'ils possèdent, s'ils sont en bon état, au président de la section: M. Fankhauser, à Territet. Merci d'avance.

Du 20 août 1936.

Pour le Comité: A. Porchet, secrét.

### Fédération valaisanne

*Coopérative valaisanne pour la vente des miels.*

*3<sup>me</sup> assemblée générale, Sion le 4 août 1936.*

Le comité est réélu et notre dévoué président, malgré ses protestations, est maintenu à son poste.

Voici quelques extraits intéressants tirés du rapport de gérance et du comité:

*Membres*: 18 au début, le nombre actuel atteint la cinquantaine.

<i>Miel</i> : Stock restant à l'inventaire 1935	kg. 2050.—
Récolte 1935 livrée par les sociétaires	» 4434.10
Miel livré par 16 non-sociétaires	» 2202.90

---

Total kg. 8687.—

Stock restant à l'inventaire du 1<sup>er</sup> juillet 1936 kg. 1322.—

*Vente*: Les 7365 kilos vendus durant l'exercice 1935-36 ont fait l'objet de 155 expéditions, soit 48 kg. 300 en moyenne par expédition, pour une valeur totale de 20,416 fr. 60.

*Prix*: Prix moyen de vente fr. 2.72

Prix touché par l'apiculteur:

    à la livraison de la marchandise » 2.—

    au boucllement de l'exercice en 1936 » —.40

soit fr. 2.40

Il est à noter que le miel est pris en livraison à la sortie de l'extracteur et que ces 32 cts. de différence entre le prix de vente et celui payé au producteur couvre absolument tous frais.

16 apiculteurs non-membres ont fait apport pour plus de 2000 kg. C'est un fait significatif qui nous montre combien le marché du miel devient difficile.

Nous sommes heureux de signaler ici le geste généreux de la Fédération valaisanne des producteurs de lait qui a renoncé à toute indemnité pour la gérance proprement dite de notre Coopérative. H. M.

### Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 5 septembre, à 20 h. 30.

Sujets: Expériences de 1936. Préparation de la récolte 1937 par un hivernage judicieux.

Local: Café Bonvin, Place Chauderon 24.

### Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle lundi 14 septembre, à 20 h. 30, dans les jardins du Restaurant de l'Arquebuse, Rue du Stand 36.

Sujet : *Comment vendre son miel?* (suite).

### Nouvelles des ruchers

Chavornay, 23 août 1936. — Au rucher, c'est la panique, jamais je n'ai eu une telle purée et pourtant je ne crois pas qu'une fois j'aie eu autant besoin de miel et de l'argent qu'il produit. Nourrir en juillet et cela à forte dose, vous avouerez que vraiment ce n'est plus de la poésie, et qu'il faut une bonne dose de confiance pour se dire que c'est en le faisant qu'on prépare la... bonne récolte de 1937. Ces derniers temps, il semblait que les regains allaient enfin donner, et effectivement nos butineuses ont essayé, mais y a-t-il trop d'eau, insuffisance de chaleur, je ne sais, la bascule ne veut rien entendre, et si elle monte un jour, c'est pour mieux redescendre le lendemain. C'est vraiment cette année que nous pourrions apprécier l'abeille « trèfle rouge », car rarement les regains en ont eu une telle quantité. J'ai bien vu quelques abeilles y faire quelques essais, je me suis donné la peine de traverser la moitié du territoire de la commune pour voir, et malgré mes lunettes, je n'ai pas si bien vu que la bascule. A la montagne, c'est encore pire comme désastre. Comme je ne monte en vacances que la moitié de mon rucher, je choisis les meilleures colonies, et maintenant ce sont les moindres. Elles sont à sec, pas de miel, pas de provisions et encore moins de couvain, et, bien entendu, je n'ai pas entendu la chanson de l'extracteur, et moi qui ai hésité l'année dernière d'acheter un multiple ; le pauvre, qu'est-ce qu'il se serait ennuyé chez moi !

*E. Vuagniaux.*

## A VENDRE

### 2 grands ruchers-pavillons

contenant 48 colonies chacun,

situés dans région très mellifère du canton de Vaud.

S'adr. sous B. R., à M. Thiébaud, Corcelles (Neuchâtel).

# Etiquettes

en couleurs  
pour bocaux à  
**MIEL**

DIFFÉRENTES GRANDEURS

Demandez offre à

**Lithographie «Simplon» Lausanne**